

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1460

présenté par

M. Le Fur, M. Cornut-Gentile, M. Aubert, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Valérie Boyer,
M. Cordier, Mme Dalloz, M. Forissier, M. Hetzel, Mme Levy, Mme Louwagie, M. Nury,
M. Pauget, M. Quentin, M. Ramadier, M. Reda, M. Straumann, M. Jean-Pierre Vigier et M. Viry

ARTICLE 22

I. – Compléter l’alinéa 3 par les mots :

« en Conseil d’État ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 5, après le mot :

« décret »,

insérer les mots :

« en Conseil d’État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli.